



■ Éditorial

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET L'EMPLOI : La Communauté de Communes La Ferté/St-Michel se mobilise.

La création de la Communauté de Communes La Ferté/St-Michel, a permis la mise en place d'un service développement économique et communication. Avec Sylvain Jarry, 1^{er} vice-président, en charge du développement économique, nous avons rencontré plusieurs chefs d'entreprises, pour être à leur écoute et bien comprendre leurs besoins.

Le choix d'instaurer la fiscalité professionnelle unique est porteur d'avenir (les entreprises paient leurs contributions à la Communauté de Communes et non plus à chacune des communes). En évitant ainsi les conflits d'intérêts entre les communes, les élus locaux auront une véritable réflexion de territoire.

Plusieurs dossiers sont maintenant sur les rails :

- Rachat des anciens bâtiments Europfil pour permettre le développement local de l'entreprise MANUVIT. La surface d'exploitation de cette entreprise de fabrication de matériel de manutention va tripler. De plus, il restera dans ce bâtiment, 2 000 m² disponibles, pour lesquels nous avons des contacts. Les locaux que l'en-

treprise MANUVIT quittera, seront également libres à la location dès l'été prochain.

- Le développement du numérique avec la programmation pluriannuelle des investissements à réaliser en complément au schéma départemental, la labellisation de la zone industrielle Beauregard en Zone Numérique Multiservice, dans le cadre d'un appel à projets du Conseil Régional.
- La mise en cultures maraîchères à terme de 3 hectares à proximité des jardins familiaux. Dans le cadre d'un partenariat avec l'AIFR, une quinzaine de personnes seront employées en contrats d'insertion, pour développer ces cultures et leur commercialisation en circuit court.

Le développement d'un territoire repose sur le dynamisme des entreprises. Le rôle de la collectivité est de créer les conditions favorables à leur activité. La Communauté de Communes La Ferté/St-Michel s'inscrit complètement dans cette démarche.

Au nom des élus municipaux et communautaires, je souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année. ■

Jacques DALMONT,
Président de la Communauté de Communes
La Ferté/St-Michel, Maire de La Ferté-Macé

■ Sommaire

► P. 1 ► Éditorial

► P. 2 ► Au quotidien

► P. 3 ► Éducation / Loisirs / Culture

► P. 4 ► Actualités

► P. 6 ► Rétrospectives

► P. 8 ► Vie sociale

► P. 9 ► Patrimoine

► P. 10 ► Tribune de l'opposition
et Infos pratiques

► P. 11 ► Des idées de loisirs

► P. 12 ► Retour en images

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : M. Jacques DALMONT, Maire de La Ferté-Macé

RÉDACTION ET CONCEPTION DU JOURNAL : Mmes Séverine GOUAULT et Laurence MARTIN
Service Développement Économique
et Communication
Mme Annick JARRY, adjointe au maire

CONTACT : Service Développement Économique et Communication, tél. : 02 33 14 00 44

Ont collaboré à ce numéro : Les différents services et les adjoints

CRÉDITS PHOTOS :
Mme Annick JARRY, Mme Séverine GOUAULT, M. Michel LOUVEL, M. Jean-Luc LEVANNIER, M. Guy FÉRON, M. Anthony HAIRY, M. Baptiste LESELLIER, M. Sylvain JARRY, les services municipaux et les associations.

Dépôt légal à parution

Tirage à 3 400 exemplaires

RÉALISATION / IMPRESSION :

Conception : Corine COUPRIT

Imprimerie Compétit Beauregard S.A. – La Ferté-Macé – tél. : 02 33 37 08 33

Papier 100 % recyclé.

■ À la découverte de notre cimetière

*Demain, dès l'aube, à l'heure où blanchit la campagne,
Je partirai. Vais-tu, je sais que tu m'attends.
J'irai par la forêt, j'irai par la montagne.
Je ne puis demeurer loin de toi plus longtemps.
Je marcherai les yeux fixés sur mes pensées,
Sans rien voir au dehors, sans entendre aucun bruit,
Seul, inconnu, le dos courbé, les mains croisées,
Triste, et le jour pour moi sera comme la nuit.
Je ne regarderai ni l'or du soir qui tombe,
Ni les voiles au loin descendant vers Harfleur,
Et quand j'arriverai, je mettrai sur ta tombe
Un bouquet de houx vert et de bruyère en fleur.*

Dans ce poème, Victor Hugo parle de ses visites régulières au cimetière où repose sa fille (rite pratiqué par bien des familles). Lieu de recueillement, de souvenirs, le cimetière nous parle du passé, témoigne de notre vie, de notre société et reflète « l'Histoire » d'une cité. Autrefois autour des églises, les cimetières ont dans la plupart des cas, été transférés aux portes des villes, comme à La Ferté-Macé. De nouvelles nécropoles sont apparues, plantées de quelques cyprès, d'ifs où s'alignent, en ensembles réguliers, de simples tombes, ou tombeaux que les fleurs colorent ponctuellement.

L'évolution des rites funéraires fait que les demandes des familles changent, alors les communes doivent proposer, outre le cimetière traditionnel des espaces tels que les jardins du souvenir, cavernes, columbarium.

Pour le bon fonctionnement de ces espaces et préserver leur bon ordre et leur sérénité, chaque municipalité s'appuie sur un règlement. En effet, s'occuper du cimetière, l'entretenir, suivre son évolution, requièrent un « cadre juridique » accompagné de compétences techniques, sans oublier le côté humain en étant à l'écoute des familles.

Dans notre mairie, Marilyn Da Fonseca fait l'accueil, suit les registres, les concessions, et donne les renseignements sur toutes démarches à effectuer.

Au cimetière, c'est Guillaume Gautier qui assure l'entretien, veille à la propreté, au respect du lieu. Il est présent aussi au moment des inhumations, des exhumations ou toute intervention dans le cimetière. Le maire est le garant du respect, de la salubrité, de la tenue du lieu : il dispose d'un pouvoir de « police ».

Voici quelques informations concernant le fonctionnement de notre cimetière :

Le cimetière de La Ferté-Macé s'étend sur 2 ha 3 ca et abrite près de 3 600 tombes, un columbarium de 16 places, 48 cavernes et un jardin du souvenir.

Les concessions consenties par la commune :

- **Terrain** : durée 30 ans avec possibilité de renouvellement pour 15 ans ou 30 ans.
- **Cavurne et Columbarium** : durée 30 ans ou 15 ans avec possibilité de renouvellement pour 15 ans ou 30 ans.
- **Le Carré musulman** a été mis en place en 2010 avec 25 emplacements prévus à ce jour.
- **Le jardin du souvenir** vient d'être équipé de deux colonnes sur lesquelles l'identité d'un défunt dont les cendres auront été dispersées au Jardin du souvenir pourra être mentionnée.

Bien que la ville n'accorde plus de concessions perpétuelles ou centenaires, certaines subsistent encore. Une procédure de reprise de ces concessions, en état d'abandon, devrait être mise en place prochainement.

Horaires :

Du Lundi au Samedi aux dates et horaires suivants :

Du 1^{er} avril au 30 septembre : 9 h 00 à 19 h 00

Du 1^{er} octobre au 31 mars : 9 h 00 à 17 h 30

Le Dimanche

Du 1^{er} avril au 30 septembre : 8 h 00 à 19 h 00

Du 1^{er} octobre au 31 mars : 8 h 00 à 17 h 30

Renouvellement des concessions :

Il est rappelé que les concessions 15 ans, délivrées en 1998 expirent le 31 décembre 2013, ainsi que les concessions 30 ans, délivrées en 1983. Le renouvellement est à prévoir dès maintenant en s'adressant au gardien du cimetière.

Les concessions 30 ans délivrées en 1981 et 1982 sont expirées.

Quant aux terrains communs délivrés avant le 31 décembre 2007, faute d'intervention des familles, ces terrains seront repris par la ville. ■

au quotidien

■ Vivre ensemble au quotidien

Manque de respect, incivilités, grossièretés..., la gamme est large pour tenter de définir ce que serait l'irrespect.

Incivilités, tags, dégradations, mobilier communal endommagé... sont des phénomènes qui sont bien sûr sans aucune mesure dans notre ville avec celles que l'on constate dans les grandes villes de la métropole. Malgré tout, elles finissent par perturber le quotidien paisible des riverains et coûter chères aux collectivités et donc aux contribuables.

Par exemple, la place Neustadt est un lieu de rassemblement de jeunes, fertois ou de communes environnantes, qui gênent les riverains par les nuisances sonores provoquées. Des agressions verbales sont préférées. Monsieur le maire et les élus se rendent très souvent sur place et tentent d'instaurer un dialogue avec ces personnes.

Certes, il y a des problèmes mais malgré tout, nous constatons que les deux derniers étés ont été plus calmes.

Un conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance existe sur la ville ; une commission s'est constituée, il y a quelques années : commission prévention des dépendances et des comportements à risques (CPDCR) réunissant des élus, des associations, des institutionnels, les établissements scolaires et le CHIC des Andaines.

Cette commission se réunit plusieurs fois par an et là un état des lieux est fait. Des actions à mener sont ensuite mises en place.

Les cafetiers engagent leur responsabilité par rapport aux comportements de leurs clients vis-à-vis notamment du voisinage. La municipalité reste attentive et peut apporter son concours dans le soutien de cette mission.

Le CHIC des Andaines a créé un Service d'Accueil et de Consultations Hospitalières en Alcoologie S.A.C.H.A. ■ (LIRE ENCADRÉ CI-DESSOUS)



Le CHIC des Andaines a créé un service de consultations en alcoologie depuis le mois de juillet 2013. Ces consultations sont assurées par un médecin addictologue – **Docteur Jean François LEROY** – et une infirmière alcoologue – **Catherine MESSAGER**.

Les patients sont adressés en consultations SACHA par le médecin du service d'hospitalisation de l'hôpital. L'organisation interne se met en place avec un groupe de référents volontaires représentant chaque service. Une ouverture vers l'extérieur est envisagée pour début 2014.

De nouvelles informations seront transmises dès l'ouverture des consultations ambulatoires. ■

Au moment où nous préparons la mise en place d'un centre d'animation social, à l'échelle de l'agglomération de la vie fertoise, on peut espérer que l'épisode malheureux du Secours Populaire, qu'il ait été volontaire ou non, fera prendre conscience à certains, que des feux de poubelles, parfois banalisés, peuvent avoir des conséquences dramatiques et incontrôlées.

Le projet du centre d'animation social qui se concrétisera en 2014 contribuera à faire émerger cette prise de conscience. Nous œuvrons pour que les différentes catégories de population se comprennent et ainsi renforcer la vie sociale.

■ Transports Cap'Orne

Le réseau de transport CAP'Orne propose de nombreux trajets entre Bagnoles, Alençon, La Ferté-Macé, Flers...

Six allers-retours par jour :

Lignes 20-21 & 22 : La Ferté-Macé / Alençon

Lignes 20-21 & 22 : La Ferté-Macé / Flers

RENSEIGNEMENTS : Tél. : 02 33 81 61 95

Site internet de la ville : www.lafertemace.fr

Rubrique Au Quotidien / Transports

www.vtni.fr • Tél. : 02 33 65 61 61

TARIFS : 2 € le trajet ou 1 carte de 10 voyages au tarif unitaire de 15 €, valable 1 an.

La Ferté - Flers										
	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	jeudi	samedi	lundi	mardi	mercredi
N° de ligne	L20	L20	L20	L20	L20	L21	L22	L20	L20	L20
La Ferté Macé (zone du parc)	07:26	09:26	11:52	13:26	14:22	17:22	18:22	09:26	11:52	08:48
La Ferté Macé (Pl Neustadt)	07:39	09:29	12:59	13:25	14:28	17:28	18:28	09:28	12:09	08:51
La Ferté Macé (ancienne gare)	07:56	09:33	11:57	13:37	14:33	17:33	18:33	09:33	11:57	08:54
La Ferté Macé (stade)	07:37	09:34	—	13:38	14:34	17:34	18:34	—	—	08:55
Flers (place St germain)	08:29	10:07	—	14:09	15:08	18:08	19:08	—	—	09:30
Flers (jardin)	08:26	10:10	—	14:12	15:10	18:10	19:10	—	—	08:35

Flers - La Ferté										
	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	jeudi	samedi	lundi	mardi	mercredi
Flers (place St germain)	08:00	10:00	11:00	—	—	10:00	11:00	—	—	07:00
Flers gare (St germain)	08:00	10:00	11:00	—	—	10:00	11:00	—	—	07:00
La Ferté Macé (ancienne gare)	11:29	12:09	13:09	—	—	12:09	13:09	—	—	10:27
La Ferté Macé (stade)	08:00	10:00	11:00	—	—	10:00	11:00	—	—	07:00
La Ferté Macé (zone du parc)	08:00	10:00	11:00	12:00	13:00	12:00	13:00	08:00	10:00	08:00

La Ferté - Bagnoles - Alençon										
	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	jeudi	samedi	lundi	mardi	mercredi
N° de ligne	L20	L20	L20	L20	L20	L21	L22	L20	L20	L20
La Ferté Macé (stade)	07:40	10:29	12:26	14:54	17:56	18:54	19:48	08:17	10:03	08:00
La Ferté Macé (ancienne gare)	07:41	10:30	12:30	13:57	17:00	18:00	18:57	09:48	11:30	08:58
La Ferté Macé (Pl Neustadt)	07:44	10:35	12:36	14:00	17:05	18:04	18:54	09:43	11:35	08:21
La Ferté Macé (zone du parc)	07:47	10:38	12:42	14:06	17:12	18:11	19:03	09:52	11:38	08:26
Bagnoles Lac (office du tourisme)	07:54	11:42	12:47	14:13	17:16	18:15	19:07	11:42	12:20	08:30
Bagnoles Château (Site Madeleine)	07:57	11:45	12:50	14:14	17:20	18:19	19:11	11:45	12:23	08:32
ALENCON gare SNCF	09:01	—	13:47	—	—	19:19	—	—	13:57	09:35
ALENCON gare rout										



■ La rentrée scolaire dans les écoles fertoises

Septembre, comme chaque année, voit les écoliers, les collégiens, les lycéens reprendre le chemin de leurs établissements.

Cette rentrée s'est faite sans grand changement pour nous à La Ferté-Macé, si ce n'est l'ouverture d'une 4^e classe à l'école maternelle Charles Perrault qui allège les « groupes/élèves » facilitant par conséquent, l'écoute et le travail de chacun.

Des projets se poursuivent, s'étoffent comme éco/école.

• **À l'école élémentaire Paul Souvray** un grand travail est réalisé dans le monde de la solidarité en lien, entre autres, avec l'association ELA de Zinédine Zidane.

• **En élémentaire Jacques Prévert**, ce sont les compétences attendues chez l'élèvage qui vont être répertoriées, développées, mises en pratique.

• **À Sainte Marie/Bernadette**, des actions vont être menées « à partir de contes ».

• **À la maternelle Prévert**, on va parler « voyages » ; à Charles Perrault « paysages et jardins »... Des thèmes très larges qui suscitent la curiosité, et génèrent beaucoup de compétences.

Puis nous sommes déjà dans la préparation de la prochaine rentrée qui nous verra mettre en application la réforme scolaire, « dans le cadre de la refondation de l'école ».

La réflexion se poursuit avec tous les partenaires potentiels de façon à ce qu'il y ait « harmonie » au final ;

en effet les incidences sont multiples pour les enfants, familles, écoles, services municipaux. Il faut coordonner au mieux.

Nous rappelons le fonctionnement souhaité : 24 h de classe par semaine pour l'enfant, réparties sur 4 jours et demi avec des journées n'excédant pas 5 h 30. Des activités culturelles, sportives pourront être proposées hors temps scolaire. Mais ces rythmes biologiques dont on doit tenir compte en premier ne concernent pas uniquement l'école : l'enfant a environ 840 h de classe par an, contre 8 700 h de sa vie, en famille ou autres, d'où le souci de ces échanges : environnement, école, loisirs, si on souhaite vraiment un « mieux être de l'enfant/élève » : le « penser » dans sa globalité (la fatigue n'est pas à imputer qu'à l'école).

Ce travail de fond va être mené en élaborant, parallèlement, un PEL (projet éducatif local) associant toujours : parents, animateurs, enseignants, élus, associations qui vont définir les objectifs qui leur semblent incontournables à vivre, à appliquer au quotidien et agir, en s'appuyant sur ces valeurs pour tendre alors vers une réussite éducative plus large.

De nouveaux enseignants sont arrivés et nous leur souhaitons la bienvenue. Nous remercions Mme Françoise Daguet et M. Paul Brionne tous deux partis à la retraite. ■

L'association Cinéferté

En activité depuis août 2013, l'association Cinéferté a repris la gestion du cinéma Gérard Philipe. Cette association est composée de 45 bénévoles répartis en 3 commissions :

- programmation
- communication
- animation,

et a pour vocation de rendre les habitants de La Ferté-Macé et de ses environs pleinement acteurs de leur cinéma.



Les objectifs de l'association sont de proposer une programmation axée sur le grand public, l'art et essai ainsi que le jeune public. Elle a aussi pour vocation de travailler en réseau avec les acteurs culturels locaux (bibliothèque – associations ...) mais également de travailler sur l'éducation à l'image en proposant des projets aux écoles et aux jeunes publics.

Dans ce cadre, et sur l'année, l'association proposera aux jeunes publics le **cinéfilou goûter** pour les tout petits à raison de 1 film par mois (1 film pour les moins de 6 ans suivi d'un goûter les mercredis à 15h 30) ainsi que le **ciné-club enfants** (dès 8 ans, certains mercredis à 14 h – 1 film suivi d'une animation).

Pour ceux qui sont dans la fleur de l'âge, l'association propose le **ciné-séniors** (le 1^{er} a eu lieu le 5 novembre avec le film « la fleur de l'âge » et « Eylaflallajökull » prévu le 17 décembre à 14 h).

Pour les fêtes de Noël l'association reconduira l'**opération noël** avec des films à 4 euros.

En 2014, il est envisagé le **festival du film d'animation** en avril et d'autres soirées-débats.

■ Du nouveau
dans la salle Gérard Philipe,
les sièges vont être changés
début d'année 2014.

Pour devenir acteur de votre cinéma, n'hésitez pas à appeler le cinéma au 02 33 37 52 81. Les programmes sont consultables sur cineferte.fr et/ou demander à les recevoir à votre domicile en laissant votre adresse mail au cinéma. ■

■ Le pôle d'activités artistiques

Suite à la dissolution très volontaire de l'Office Fertois de la Culture et des Loisirs, les activités artistiques que dispensait cet office ont été municipalisées. Dans le même temps, les travaux de restructuration du Centre Culturel du Grand Turc vont s'engager. Les inscriptions de septembre dernier se sont bien déroulées puisque nous avons décidé de ne rien changer aux pratiques habituelles.

Depuis le 4 novembre, les activités artistiques se pratiquent aux endroits suivants :

ACTIVITÉS	PROFESSEURS	LIEU D'ACCUEIL
DANSE	Marta CASTELLANOS	Centre d'animation Prévert
CHORALE	Anne-Laure CHAUSSERIE	Centre d'animation Prévert
ÉVEIL MUSICAL des 4-6 ans et ATELIER CHANT	Manuela CHEVALLIER	Pas Sage Jean-Pierre BRISSET (Lycée des Andaines) À l'angle gauche de la voie d'accès du collège
FLÛTE / PIANO / SAXOPHONE	Bruno FUSI	Pas Sage Jean-Pierre BRISSET (Lycée des Andaines) À l'angle gauche de la voie d'accès du collège
CLAVIERS / GUITARES / BATTERIE	Éric MILLER	Pas Sage Jean-Pierre BRISSET (Lycée des Andaines) À l'angle gauche de la voie d'accès du collège
POTERIE / MODELAGE	Perrine LEMEE	6 rue du 14 juillet (près du pôle de santé)
CRÉATIONS ARTISTIQUES	Franck KARREN	6 rue du 14 juillet (près du pôle de santé)

Ces activités s'adressent aussi bien aux enfants qu'aux adultes. Vous y serez tous bienvenue.

Renseignements et inscriptions possibles au : 02 33 14 00 47.

Votre interlocuteur : Jean-Charles LELOUVIER. ■



■ Réception des sportifs en mairie

Une réception avait lieu en mairie, le 27 juin 2013, aux termes de laquelle 120 sportifs ont été honorés. Environ 1 400 personnes pratiquent un sport dans les différentes associations sportives présentes à La Ferté-Macé. Monsieur Patrick Lamothe, président du club de volley-ball depuis 1996 et qui démarre sa 30^e année de licence et de bénévolat, Monsieur Paul Besnier, adhèrent aux cyclos du Pays Fertois depuis 27 ans et qui parcourt chaque année 10 000 à 12 000 km ont été mis à l'honneur. ■

6 questions 6 réponses autour de l'eau

Qui fait quoi ?

Comme toutes les communes, la ville est propriétaire de ses installations et de ses réseaux (eau potable et assainissement), elle est responsable de la qualité et de la continuité de l'approvisionnement des abonnés (300 000 m³/an), ainsi que de la qualité de traitement des eaux usées (550 000 m³). Comme beaucoup de communes, La Ferté-Macé a confié la gestion quotidienne du service eau et assainissement à une société privée : Véolia-Eau. On parle de délégation de service public. Celle-ci est réglée par une convention qui fixe les obligations et les droits du délégataire. Cette convention est applicable du 1^{er} janvier 1993 au 31 décembre 2017. Elle a été révisée par un avenant en 2010.

Comment est constitué le prix de l'eau ?

Divers éléments sont pris en compte dans la formation du tarif de l'eau :

- Part du délégataire : c'est la part que la société privée perçoit pour répondre à ses obligations d'exploitation. La convention prévoit une formule de révision qui réactualise le montant tous les ans.
- Part de la commune : c'est la part que perçoit la commune pour réaliser les investissements et les gros travaux nécessaires.
- Part des impôts et taxes : ils sont perçus à différents titres, la TVA habituelle et diverses taxes finançant notamment des actions de protection de l'environnement.
- Pour une consommation de 120 m³ d'eau :

Répartition des perceptions (base de 120 m ³)	
Véolia-eau	75,80 %
Ville	9,92 %
Taxes environnement	8,42 %
T.V.A.	5,86 %

Quelles ont été les contraintes prises en compte ?

En 1993, la ville a obtenu de son délégataire qu'il prenne à sa charge le remboursement d'une première station d'épuration devenue inopérante par pollution d'un usager en même temps que le paiement de la construction de la station d'épuration actuelle. C'est dans ce contexte, que la formule de révision de la part du délégataire a été fixée, qui devait rembourser les emprunts occasionnés jusqu'en 2010. À cette époque a été également fixée la part communale : 1 franc par m³. Cette somme de 0,15 € (environ 40 000 €/an) est restée inchangée jusqu'en 2010.

Faire face à des enjeux nouveaux

La ville doit répondre à plusieurs échéances :

- fermeture inéluctable des captages historiques situés dans le nord de la commune parce qu'ils sont non protégeables des pollutions. Il faut donc prévoir une exploitation de la ressource en forêt : le coût prévu pourrait dépasser 1 million d'euros (usine de production et acheminement sur plus de 5 km).
- Suppression totale des branchements en plomb d'ici 2017. Il en restait plus de 600 en 2010 pour un coût unitaire de 1 000 €.
- Réfection des deux réservoirs de 1 500 m³ pour assurer leur étanchéité. Coût annoncé : 300 000 €.
- Renouvellement des réseaux dont il faudrait remplacer deux kilomètres par an.

Que contient l'avenant de 2010 ?

Le délégataire accepte de prendre à sa charge le remplacement de la totalité des branchements en plomb, il accepte également de compenser une augmentation annuelle de la part communale de 0,05 € par m³. Ainsi, à terme, la ville disposera d'environ 120 000 €/an de ressources pour faire face aux investissements nécessaires. En contrepartie, la formule de révision de la part du délégataire n'a pas été modifiée.

Que se passera-t-il en 2017 ?

La ville doit prévoir l'exploitation future de ce service.

- Soit en gestion directe (en régie) mais il faut organiser un service compétent et qui réponde 24 h sur 24 h à l'obligation de continuité.
- Soit en délégation de service public sous la forme d'un nouveau contrat faisant l'objet d'un appel d'offre public. Le prix actuel très élevé de l'eau et les dépenses à venir motiveraient une révision rigoureuse des clauses. Des villes voisines ont ainsi obtenu des réductions très importantes du coût final du m³. Ce sera un dossier important pour l'équipe municipale.



actualités



Travaux communautaires de voirie et d'aménagements urbains

Chacun l'a constaté, le programme se poursuit selon le calendrier établi. Les rues de la Barre et de la Teinture sont maintenant terminées et semblent répondre aux attentes de tous, si l'on en croit les appréciations entendues. Malgré quelques imprévus, les travaux de la rue Saint Denis ont bien avancés et la circulation a pu être rétablie partiellement vers la rue aux Cordiers et la place de la République.

Courant novembre, une entreprise interviendra sur la réfection de plusieurs axes urbains, notamment les rues Amand Macé, Sœur Marie Boitier et le Chemin de Bât. Quelques travaux de moindre ampleur compléteront ce programme dans la zone industrielle de Beauregard.

Pour le carrefour des routes de Falaise et de Briouze, de longues discussions et de nombreux échanges avec les services de la voirie du département ont finalement abouti à un accord d'aménagement. Depuis si longtemps, et notamment attendus par les riverains de ce lieu, les travaux devraient commencer courant décembre.

À Saint-Michel-des-Andaines, notre équipe de voirie est intervenue pour une reprise complète de la rampe d'entrée au cœur de la commune. La rue de la Forge, sortie vers La Sauvagère, fera l'objet d'aménagements urbains jusqu'au panneau marquant l'entrée du bourg. L'entreprise est d'ores et déjà retenue pour un début de travaux dans les prochaines semaines. ■



Rue de La Forge

Atelier des territoires : une démarche partenariale avec l'État pour préparer l'avenir

Au printemps, nous vous avions fait part du partenariat avec l'état, appelé « atelier des territoires ».

L'état a retenu 15 sites en France dont la ville de La Ferté-Macé.

En début d'année, la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DREAL), et la direction Départementale des Territoires (DDT), ont missionné une équipe d'urbaniste, d'économiste, sociologue, écologiste urbaine et déplacements. Leur regard d'experts sera complémentaire à notre approche au quotidien.

Au cours de diverses rencontres, nous leur avons présenté notre perception de la ville et les grands dossiers structurants en cours (aménagement urbain, développement économique, vie sociale et culturelle, plan de déplacements).

Ce travail collectif de haut niveau permet maintenant de dégager des pistes de travail intéressantes sur le potentiel de la ville et de son territoire :

- organiser simultanément le développement de la ville basse (au sud), et la revitalisation de la ville haute (le centre urbain historique, intégrant le quartier Jacques Prévert), avec une ambition de forme urbaine de qualité et de densification,
- travailler à une offre de logements de qualité pour repeupler le centre-ville,
- travailler à la rénovation des friches industrielles et commerciales pour densifier la zone urbaine,
- trouver des nouveaux moyens financiers pour garder ses services à la population qui, sinon pourraient manquer aux habitants de la ville et de la périphérie. Si la ville ne fonctionne plus, il y a risque de voir les emplois partir et les pavillons perdre de leur valeur y compris dans les communes rurales. La mise en place de la fiscalité professionnelle unique décidée par la Communauté de Communes La Ferté-St-Michel est une première étape intéressante qui trouvera sa pleine efficacité dans le cadre d'une intercommunalité élargie.

En étant inscrit dans cette démarche nationale d'atelier des territoires, nous positionnons La Ferté-Macé dans une dynamique de long terme. La feuille de route définira des priorités pour que le centre urbain redevienne le lieu de convivialité et de convergence de toutes les fonctions majeures de la cité et du territoire. ■

Pour plus de renseignements et infos pratiques vous pouvez consulter : www.veoliaeau.fr





Les travaux du pôle de santé se poursuivent selon les prévisions pour une mise à disposition des utilisateurs début 2014.

Pour l'escalade, la pétanque et le football, les sportifs ont pris possession des locaux de l'ancienne piscine, entièrement transformés et réaménagés par nos services municipaux. Le bardage de façade sera réalisé très prochainement.

L'ancienne école Charlie-Chaplin, devenue la Maison de la Petite Enfance voit l'achèvement des travaux d'adaptation liés à sa nouvelle fonction.

Les études étant achevées, les travaux de refonte de la médiathèque vont démarrer en cette fin d'année. Une étude est en cours pour l'aménagement de la salle, rue des Noisetiers, à destination des arts martiaux.

La Communauté de communes va réaliser, début 2014, une partie des travaux d'adaptation de l'ancienne usine **EUROFFIL** aux besoins des ateliers **MANUVIT** – entreprise en expansion – qui en prendra possession dès la fin de l'intervention. ■

■ De nouveaux locaux pour l'entreprise MANUVIT

Après plusieurs mois de négociations, la Communauté de Communes La Ferté/St-Michel a signé, cet été, deux actes permettant d'assurer le développement de l'entreprise MANUVIT, sur le site de La Ferté-Macé :

- D'une part, l'acquisition des bâtiments Euroffil (5 200 m² couverts) pour le prix de 260 000 € (l'estimation des domaines était de 330 000 €)
- D'autre part, la rétrocession à l'entreprise MANUVIT de 3 000 m² dans le cadre d'un crédit-bail de 12 années.

L'entreprise va multiplier par 3 sa surface d'exploitation, lui ouvrant ainsi de nouvelles perspectives de développement.

Alors qu'il disposait de locaux disponibles sur le site de la maison mère dans l'Yonne, M. CATTIN, Président Directeur Général du groupe, reconnaissant le savoir-faire des salariés du site fertois, a donc choisi d'assurer le développement de l'entreprise sur notre territoire. Un jeune ingénieur a d'ores et déjà été embauché pour renforcer l'équipe locale.

C'est une opération neutre pour le budget intercommunal puisque l'annuité de l'emprunt de 814 000 € sera couverte par le loyer payé par l'entreprise, qui deviendra propriétaire au terme de 12 années.

C'est avec une grande satisfaction que nous avons finalisé cette négociation. Les travaux vont commencer début 2014, avec une remise des clefs au printemps 2014. ■



1 & 2 FÉVRIER 2014

■ Fonctionnement de la bibliothèque municipale pendant les travaux

Dans le cadre de la rénovation de l'espace culturel du Grand Turc, la bibliothèque municipale est installée depuis le 1^{er} octobre au musée du jouet, 32 rue de la Victoire. Ce site a été retenu car il est situé en centre-ville et accessible aux personnes à mobilité réduite.

Au Musée du jouet, l'espace étant plus restreint, les collections de la bibliothèque cohabitent avec celles du musée. Vous pouvez toujours emprunter des livres, des CD, des films. La presse est consultable sur place et quatre ordinateurs sont à votre disposition pour la consultation d'internet et les usages de la bureautique.

Pour répondre aux demandes des abonnés, la bibliothèque vous propose un service pour la réservation des documents qui ne seraient pas disponibles sur le site du musée. Les documents du catalogue ainsi réservés sont disponibles à compter du vendredi suivant la demande.

Les aménagements intérieurs

Au rez-de-chaussée : accueil avec l'espace multimédia, les journaux du jour, les livres en gros caractère et audio, les vidéos, les romans, l'espace BD et les documentaires.

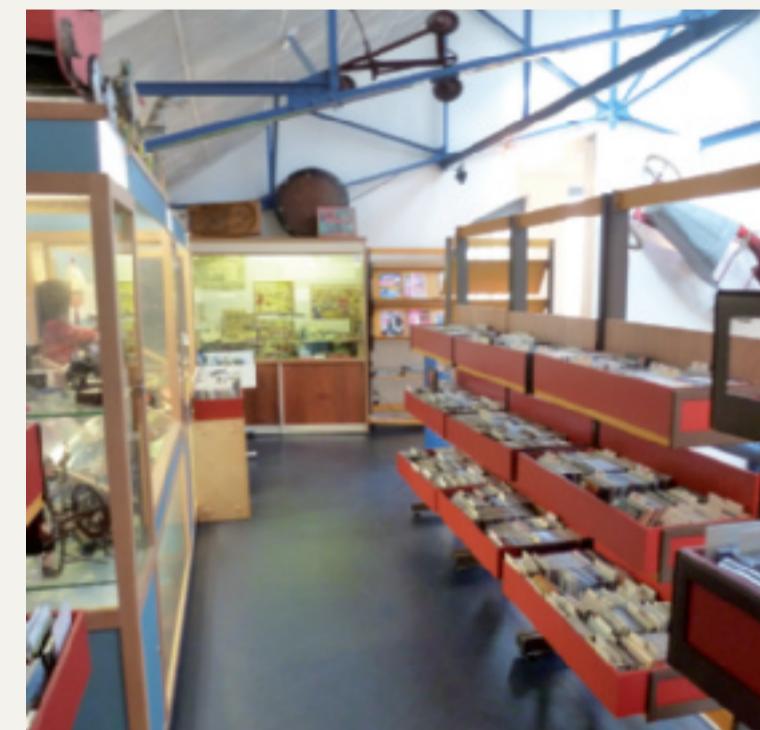
Au 1^{er} étage : un espace de travail et de consultation (4 places), un poste informatique pour la billetterie de la saison culturelle, un coin pour la jeunesse avec des jeux, des livres et des BD, l'espace musique ainsi qu'un coin presse.

Les horaires d'ouverture sont inchangés :

Mardi : 14 h 00 – 18 h 00
 Mercredi : 10 h 00 – 12 h 00 / 14 h 00 – 18 h 00
 Jeudi : 14 h 00 – 18 h 00
 Vendredi : 14 h 00 – 18 h 00
 Samedi : 10 h 00 – 12 h 00 / 13 h 00 – 16 h 30

Le numéro de téléphone est modifié,

vous pouvez contacter la médiathèque au 02 33 37 04 08. ■



■ 26^e SALON DE L'HABITAT : 1^{er} et 2 FÉVRIER 2014

L'organisation du Salon de l'Habitat relève de la compétence du développement économique gérée par la communauté de communes La Ferté/St-Michel depuis le 1^{er} janvier 2013.

Devant la multiplication des salons autour de La Ferté, la communauté de communes La Ferté/St-Michel a décidé de modifier la commercialisation du salon, en faisant appel à un prestataire chargé de prospection les exposants. La location d'un stand comprendra la distribution d'un dépliant commercial dans 20 000 boîtes aux lettres du sud bocage (de Briouze au

nord Mayenne, et de Carrouges à Domfront). Le Conseil Communautaire a donc passé une convention avec la société ISICOM pour la recherche de nouveaux exposants et la commercialisation des stands.

L'organisation administrative et la communication restent du ressort du service développement économique et communication de la Communauté de Communes.

De nombreux lots seront à gagner ! Comme l'an dernier, le premier lot est un bon d'achat de 1 000 € chez les exposants du salon et de nombreux autres lots. ■

rétrospectives

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE SWIN GOLF EN DOUBLE

LES 5-6 ET 7 JUILLET

UN CHAMPIONNAT RÉUSSI.

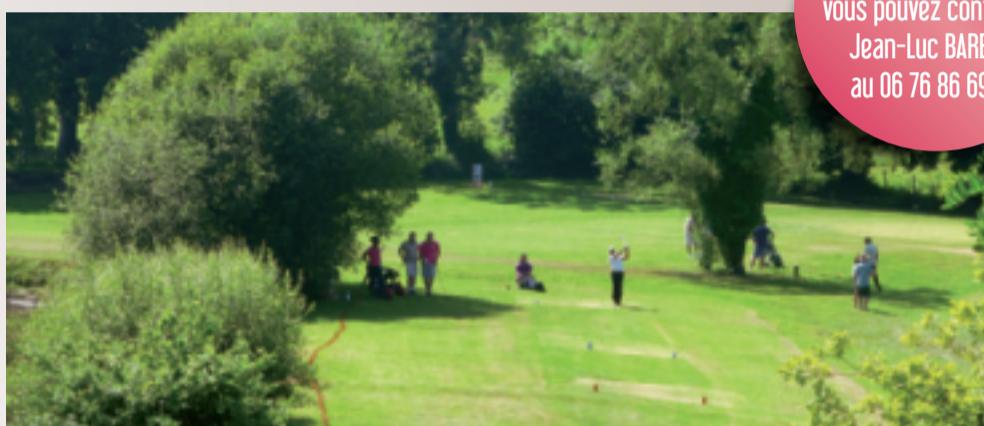
Sur le terrain de swin golf Annie GOUTTE, seule aire de jeux dans l'Orne, 172 joueurs (soit 86 équipes) venant de toute la France ont disputé les championnats de France en double. Les meilleurs joueurs nationaux étaient présents et le classement a désigné les champions dans chaque catégorie : hommes, femmes et mixtes.

Le championnat a débuté le vendredi 5 juillet pour se terminer le dimanche soir. 17 joueurs du Club Fertois ont participé et se sont bien défendus notamment le duo Guy MIDI-Michel LEROYER arrive 3^e en seniors 2 et l'équipe Madani BEN MERZOUG-Dominique BOUDIN se classe 4^e.

Rappelons que l'association Swin Fertois a vu le jour en 1993 avec seulement sept membres, dont Annie Goutte, et que désormais une quarantaine d'adhérents évoluent sur ce terrain de 12 ha.

Le Swin golf s'adresse à tous, aux amoureux des jeux de plein air mais aussi aux sportifs amateurs de compétition. Le matériel nécessaire se limite à une canne à trois faces et une balle en caoutchouc. ■

Vous souhaitez découvrir cette activité, vous pouvez contacter Jean-Luc BARBIER au 06 76 86 69 74



FÊTE DE LA MUSIQUE

C'est par une agréable douceur que la musique a été fêtée le vendredi 21 juin à La Ferté-Macé.

L'innovation cette année a été l'invitation des arts de la rue avec *Tako'o solo*, bolide immobile avec chauffeur/chanteur et percussionniste.

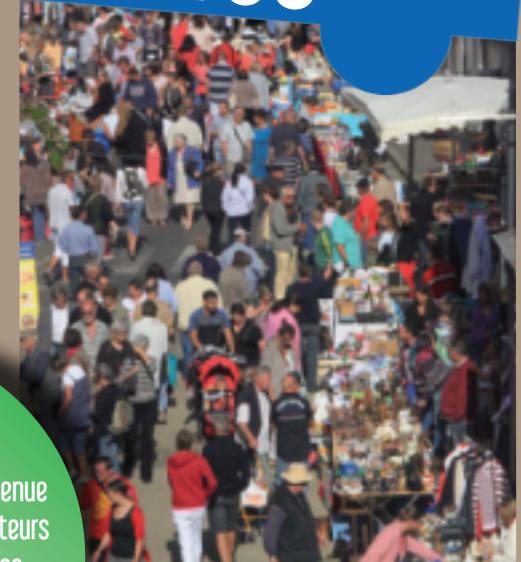
Les enfants ont fait écho à cette ouverture pleine de surprises à base de gamelles et de bidons.

Le public avait envahi le centre de notre cité, les Fertois profitant des différentes scènes et styles musicaux.

Cour du Grand Turc, *Trio Laid* avec son jazz manouche déjantée et humoristique a marqué l'assistance. Le groupe *Norka* a entraîné l'auditoire sur le parvis de l'église dans un tourbillon de folk-rock de leur composition. La Chorale « *si on chantait* » est restée fidèle au kiosque du Parc Barré Saint et au répertoire de la chanson française.

L'esprit « faites » de la musique a été honoré par un trio de jeunes très Rock n'Roll au pied de la mairie. À la nuit tombée, *Rhythm X*, mixait sur ses platines l'électro qui nous a donné envie de bouger sur le dancefloor. On sentait dans le public, un réel plaisir de découverte, d'échange et de flâneries.

L'affluence sur les terrasses des cafés du centre-ville en a été le témoignage. C'était une belle soirée et à l'année prochaine. ■



Une nouveauté 2013, une exposition Meccano s'est tenue sous le marché couvert. Les visiteurs ont pu apprécier les différentes pièces dont le circuit de train et la machine à vapeur entièrement construite en Meccano.

LA BRADERIE, RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLE

Pour sa 45^e édition, la braderie de l'Union Commerciale a encore connu un vif succès : plus de 400 exposants, entre 15 000 et 20 000 visiteurs.

Cette année, le samedi 31 août, la place Leclerc a accueilli un marché du terroir et de l'artisanat d'art ainsi qu'un marché aux vins.

Les inscriptions de dernière minute se sont succédées, et le dimanche 1^{er} septembre, certains exposants déballaient avant même le lever du jour. Beaucoup de monde et toujours plus à voir.

La médiathèque mettait en vente des CD, vinyls, livres à des prix très bas.

La Braderie vide greniers est incontournable des animations fertoises. ■



6^E ÉDITION DU MOTO CROSS EN NOCTURNE



Pour sa sixième édition, le Club Association Moto-Cross Fertois avait décidé d'organiser cette manifestation en **semi-nocturne**. La compétition a démarré dès 13 h 30 et pendant les entractes, l'école de pilotage et les démonstrations acrobatiques de certains pilotes ont fait le show.

200 participants, répartis en huit séries de 24 pilotes chacune, allant des jeunes pilotes cadets (85 cm³ pour les 12-16 ans) aux plus anciens pilotes (vétérans à partir de 37 ans) en passant par les catégories Open (âges et cylindrées mélangées) se sont disputés les meilleures places tout au long de l'après-midi.

Des pilotes locaux mais également des pilotes professionnels, étaient présents : Germain Vincenot (ex-pilote euro et mondial en motocross et maintenant dans le championnat supermotard), Thomas Aubry (champion de France), Alexis Gaudrée (champion de France Elite) et Gaëtan Lehir (champion de France Junior).

Les spectateurs ont apprécié cette première édition nocturne et ont rendu hommage à ces pilotes qui ont su enflammer le terrain. ■

COURSE DE L'INCENDIAIRE



Samedi 7 septembre, et pour la première fois à la Base de Loisirs, **400 participants** se sont retrouvés pour une course d'obstacles organisée par l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Orne.

Les participants ont bravé la boue, l'eau, les bottes de pailles, les barrières, les buses... dans la bonne humeur.

Deux courses nationales d'obstacles d'endurance à parcourir en binôme en quatre catégories : hommes, femmes mixte ou uniforme (réservée aux pompiers, militaires et hospitaliers) :

- « **L'incandescente** » sur un parcours de 6 km parsemé d'une vingtaine d'obstacles où se croisaient des infirmières, des médecins, Spiderman, des indiens, des schtroumpfs, des militaires, des clowns....

- « **La fournaise** », la course la plus difficile, sur un parcours de 12 km constitué d'une quarantaine d'obstacles. À cette épreuve, une délégation des sapeurs-pompiers de Paris était présente.

Une partie des fonds récoltés à l'occasion de cette journée sera reversée à l'Œuvre Des Pupilles Orphelins et Fonds d'Entraide des Sapeurs-Pompiers de France. ■

Seconde édition
prévue
le 27 septembre 2014

« Elle brûle le moral,
les cuisses et les calories »,
telle est la devise
de la course de l'Incendiaire.



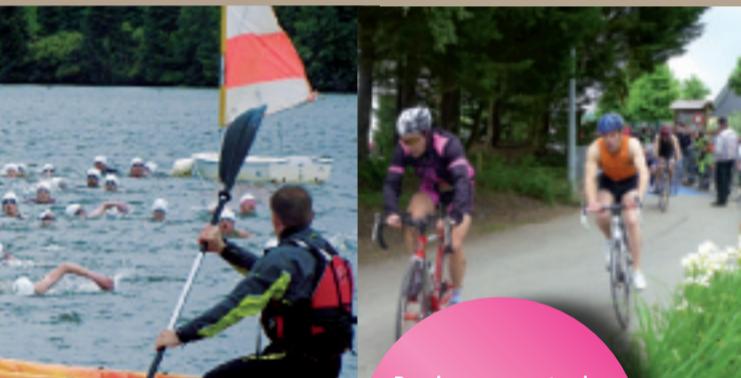
LES PREMIERS TRIATHLONS DU LAC

22 & 23 juin 2013

Les premiers triathlons du lac ont été organisés les 22 et 23 juin 2013 à la base de loisirs de La Ferté-Macé. Les spectateurs étaient nombreux malgré un temps bien médiocre.

Deux journées sportives étaient consacrées à cet événement :

- **Samedi 22 juin** : Courses pour les plus jeunes et les amateurs : parcours nage de 50 m suivi d'une course à VTT de 1 000 m et une course à pied de 400 m.



Rendez-vous est pris
pour les 7 et 8 juin 2014
à la base de loisirs
de La Ferté-Macé.

- **Dimanche 23 juin** : Compétitions pour les adultes et les sportifs confirmés : parcours natation de 1 500 m, course de vélo de 42 km et course à pied de 10 km. Cette épreuve pouvait être réalisée en relais.

L'association Flers-Triathlon, coorganisatrice avec la Ville, a recensé 280 sportifs inscrits pour le week-end, de nombreux bénévoles et un public présent. ■



FÊTE MÉDIÉVALE

du 18 mai 2013

UN ÉVÉNEMENT : Pierres en lumières
UNE IDÉE : l'histoire de la Truie de Falaise
UNE CHALEUREUSE RENCONTRE : Jean-Yves Moche
RÉSULTAT : une merveilleuse aventure humaine

DÉROULEMENT : L'Office du Tourisme et la Commission Patrimoine de la ville de La Ferté-Macé s'unissent en janvier 2012 pour créer une manifestation à l'occasion de « Pierres en Lumières ». **Le sujet choisi est la mise en scène de l'histoire de « La Truie de Falaise », sous forme de déambulation théâtralisée.**

Au mois de juin 2012, nous contactons Jean-Yves Moche, afin qu'il nous écrive la pièce. Et c'est à partir de ce moment que commence la Grande Aventure.

En septembre, nous avons la première mouture (pas moins de 40 à 50 acteurs et 6 cavaliers carapaçonnés). Nous décidons de greffer à cette déambulation, un marché médiéval, le Festival de Jeux Anciens, des chants médiévaux interprétés par le groupe « *Adevinaille* » et la chorale « *Oléna* », une séance de dédicaces par des auteurs ayant écrit des ouvrages en rapport avec la période Médiévale, « *La Compagnie des Dragons* » et une conférence de Louis Guillotte à la Chapelle Romane. L'Union Commerciale s'occupe de la partie restauration en faisant griller deux cochons « sur la place publique ».

Les premières répétitions ont débuté courant janvier 2013, dans un local non chauffé mais dans une superbe ambiance, avec des personnes venant d'horizons différents (élus, atelier théâtre de l'UIA, membres du Lion's Club, pensionnaires de « la Ferme du Grand Chemin », commerçants, ouvriers, employés de la ville, etc.). Et le 18 mai, nous étions prêts ! Grâce à tous ceux qui ont mis la main à la pâte, bénévoles, l'Atelier Couture et ses « cousettes » toujours présentes pour confectionner les nombreux costumes. Les « bricoleurs » gèrent l'atelier technique pour la préparation de tous les accessoires nécessaires à la pièce de théâtre. Les cinéastes, les photographes, mais aussi les nombreux employés municipaux ont été sollicités, ainsi que les services de la police municipale, la MRJC pour le Marché Médiéval. N'oublions pas Marie-Laure de l'Office du Tourisme, qui n'a pas non plus ménagé sa peine. Cette manifestation a mobilisé une centaine de personnes.

Le 18 mai, vers 13 h, sur la Place de l'Église, les premiers camelots s'installaient, ainsi que les échoppes des métiers anciens (lattier, cordier, coutelier, sculpteur, potier, fileuse, dentellière, repousseur sur cuir, etc...). Dans la rue d'Hautvie, de nombreux jeux anciens de table et de cour étaient mis à la disposition de la population. Parmi une foule (2 à 3 000 personnes) costumée, à travers le marché « *Adevinaille* » interprétaient des chants du Moyen-Âge. Les enfants livraient combat sur le parvis de l'Église sur les conseils de « *La Compagnie des Dragons* ». Le concert de la chorale « *Oléna* », la conférence de Louis Guillotte sur les procès d'animaux au Moyen-Âge ont été très appréciés.

Vers 19 h, la pluie s'est invitée, ce qui n'a pas empêché le début de la déambulation théâtralisée dans notre bonne ville de La Ferté-Macé. **Environ 600 personnes** ont suivi le spectacle. Pour les dernières scènes, jouées sur le parvis de l'Église, nous pouvions admirer les personnages judicieusement costumés, ainsi que la présence de 6 cavaliers, qui apportaient encore plus de faste au spectacle. Le public conquis a suivi le spectacle jusqu'à la mort de la pauvre bête pendue à la potence.

Sans ce « temps de cochon », la fête aurait été encore plus savoureuse, nous aurions pu ripailler une partie de la nuit, une fois la sentence exécutée. La fin fut triste, mais nous garderons longtemps en nous le souvenir de cette grande aventure humaine.

Il nous a été souvent demandé de rejouer cette pièce, mais cela nous semble difficilement réalisable. Par contre, nous pensons faire (la date n'est pas encore fixée) une soirée commémorative avec la projection d'un film et l'exposition de photos. Et peut-être pourrons nous parler de nouveaux projets de manifestations à La Ferté-Macé ! ■

L'ACTU DES collégiens, lycéens, étudiants



Le pass loisirs Kart'A+ permet aux jeunes du territoire âgés de 5 à 25 ans d'accéder plus facilement à des activités culturelles et de loisirs, multiples et variées.

Le principe : La carte nominative donne droit à un chéquier par an (renouvelable). Ce chéquier permet de bénéficier de réductions pour différentes offres de loisirs.

» **L'âge :** de 5 à 25 ans

» **Deux formules en fonction de l'âge :**

- 5-14 ans : 10 € d'achat pour 66 € de réductions
- 15-25 ans : 15 € d'achat pour 90 € de réductions

» **44 partenaires loisirs**

» Avec la Cart'@too (dispositif jeunes de la Région Basse-Normandie), possibilité de bénéficier de 5€ de réduction pour l'achat de la Kart'A+.

Durée de validité de la Kart'A+ :

De mi-septembre de l'année d'inscription à mi-septembre de l'année suivante. Possibilité de s'inscrire en cours d'année.

Comment se procurer la Kart'A+ :

Pour obtenir la carte et le chéquier Kart'A+, il suffit de remplir le bulletin d'inscription qui se trouve à l'intérieur du dépliant et le remettre au Point Information Jeunesse de La Ferté-Macé ou celui de Flers. La carte sera délivrée dans un délai d'une semaine maximum après réception. ■

RENSEIGNEMENTS :
Point Information Jeunesse
Centre Culturel du Grand Turc
61600 LA FERTÉ-MACÉ
02 33 38 85 61
pij@lafertemace.fr
www.flers-agglomeration.fr

Cart'@too

Une initiative de la région Basse-Normandie pour les 15-25 ans. LES BONS PLANS CART'@TOO : des places et des invitations à des spectacles sportifs et culturels.

Le principe : Pour 10 €, adhérez au dispositif Cart'@too. Tous les 15-25 ans peuvent bénéficier de réductions pour le cinéma, les spectacles, la pratique artistique ou sportive, le transport TER et d'autres nouveautés.

En cumulant la Kart'A+ et la Cart'@too, vous pouvez profiter de 190 € de réduction pour 20 € d'inscription.

NOUVEAUTÉS 2013 :

Aides au logement – Allocation apprenti

Durée de validité de la cart'@too :

De mi-septembre de l'année d'inscription au 31 août de l'année scolaire. ■



Comment se procurer la cart'@too :

Point Information Jeunesse

Centre Culturel du Grand Turc
61600 LA FERTÉ-MACÉ
02 33 38 85 61
pij@lafertemace.fr

www.cartatoo.region-basse-normandie.fr facebook.com/cartatoo

ou sur le site du Conseil Régional : www.cr-basse-normandie.fr

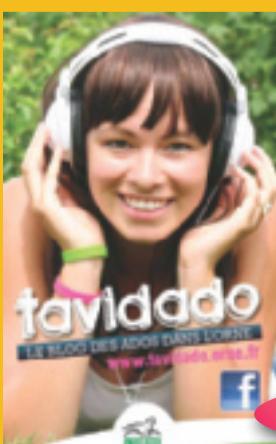
Le site TAVIDADO

TAVIDADO, le blog des ados ornais du Conseil Général de l'Orne.

C'est un site sur lequel tu trouveras de nombreux articles sur les loisirs dans l'Orne, la vie des collégiens, des conseils dans leur vie d'adolescent et des quizz mensuels pour gagner de nombreux lots.

Des places de spectacles sont à gagner tous les mois en partenariat avec la Luciole, la Scène Nationale 61, le Quai des Arts, l'Office Départemental de la Culture. ■

<http://tavidado.orne.fr/>



vie sociale

■ Un centre d'animation social en projet début 2014

Voilà deux ans, nous démarrions une consultation près des habitants pour bien cerner leurs « besoins » et y répondre en conséquence.

Nous sommes depuis quelques mois, dans la phase des mises en application des nombreux vœux évoqués. Certains vont demander du temps pour se concrétiser, d'autres fonctionnent déjà comme les déplacements solidaires. **Un des plus importants sûrement, est en cours d'élaboration : c'est le centre d'animation social, qui se veut être une maison « ouverte » à tous, un lieu « ressources » pour l'ensemble des générations.**

Cette structure va se décliner en 3 grandes missions :

- **espace informations** : disposer de renseignements utiles pour chaque type de public (emploi, formation, transport, aides aux familles, services, vie associative)... mais aussi prétendre à un accompagnement possible pour certaines démarches, des conseils, une orientation. Des ordinateurs seront également mis à disposition.

• des temps spécifiques :

- » **Pour les jeunes** : un accueil, une écoute, des animations...

- » **Pour les familles** : apporter un soutien à la parentalité, réfléchir à des actions individuelles, collectives dans le but d'un épanouissement, d'une cohésion au sein des familles, et entre les familles.

Des propositions pourront être suggérées de part et d'autres. La participation est le maître mot : on « construit » ensemble.

- **un espace citoyen** : il permettra d'accueillir des forums, des expositions, des débats, de faire émerger là aussi des actions collectives d'habitants, de permettre aux associations de rencontrer d'autres associations...

Ces projets vont se construire, se structurer progressivement : ils doivent nous responsabiliser chacun à notre niveau, nous inviter à nous engager. Ils veulent réellement améliorer le « vivre ensemble » dans notre ville, en favorisant la mixité,

en allant vers l'autre. Ce lieu de rencontres, ambitieux, ferment d'idées, d'échanges, d'entraides ne peut qu'être source de convivialité, de solidarité...

Afin d'accueillir les activités du Centre Social (Points Infos, Espace Familles, Espaces Jeunes et Habitants, Espace Citoyen...), le Centre d'animation Jacques Prévert sera rénové : isolation, peintures intérieures et extérieures, agrandissement de la cuisine, nouveau mobilier et matériel informatique, aménagements extérieurs...

« **Une des clefs, disait Jaurès, c'est d'aller à l'idéal, pour comprendre le réel** »

Et l'Escale ?

Après de riches et intéressantes animations avec des équipes motivées pendant 10 ans environ, « l'Escale » s'est essoufflée et a préféré, pour diverses raisons passer le « témoin ». L'aventure va reprendre d'une autre manière...

Une soirée de clôture a eu lieu le 31 juillet à laquelle tous les anciens salariés et les adhérents ont été conviés. Une diffusion de photos-souvenirs suivie d'un apéritif dinatoire préparé par les jeunes a été organisée.

En attendant l'ouverture du Centre Social, la Municipalité propose :

- le maintien du créneau de football en salle les lundis du 20 h à 22 h à la salle Guy Rossolini, jusqu'au 20 décembre.
- un temps d'échange informel avec les habitants, les vendredis de 18 h 45 à 20 h 45 au sein du Centre d'Animation Jacques PRÉVERT.

La Municipalité de La Ferté-Macé va ouvrir, à partir de janvier, **un lieu d'accueil de loisirs pour les ados de 11 à 14 ans**, au sein de l'Espace du Grand Turc (à côté du cinéma Gérard Philipe), sous la direction de Loïc PIERRE. Ce lieu sera ouvert tous les mercredis après-midi et tous les après-midis pendant les petites vacances scolaires. De plus, une aide aux devoirs sera organisée tous les soirs de 17 h à 18 h 30 pendant les périodes scolaires. ■

■ Le projet de foyer des jeunes travailleurs est sur les rails

La Communauté de Communes La Ferté/St-Michel a décidé d'implanter son Foyer des Jeunes Travailleurs (FJT) dans la tour 16 du quartier Jacques Prévert. Parallèlement, le Conseil Général de l'Orne souhaite moderniser les locaux du centre d'action sociale (CAS).

L'ensemble des travaux seront ainsi conçus et réalisés, après appel d'offre, par le cabinet d'architecture JSA de La Ferté-Macé.

Dès le début de l'année 2014, trois gros chantiers vont marquer la vie du quartier :

- le foyer des Jeunes Travailleurs,
- la rénovation du centre d'animation Jacques Prévert,
- la déconstruction de « la Banane ». Datant des années 60, ce bâtiment emblématique du quartier va donc être démolie. **Nous souhaitons récolter des documents et des photos de cet immeuble afin de pouvoir réaliser une exposition. Un appel est donc lancé aux Fertois.**

Ce Foyer Jeunes Travailleurs est un atout pour les entreprises, un atout pour les jeunes au début de leur vie professionnelle, un atout pour le territoire. ■



■ Départ en retraite d'employés municipaux

Le mercredi 3 juillet, une réception a eu lieu à la mairie pour fêter le départ à la retraite de six employés municipaux. Monsieur le Maire a remercié personnellement chacun des nouveaux retraités. M. Albert Le Monnier était responsable du service éducation-jeunesse depuis 1979. Mme Colette Taleb, employée depuis 1979, a travaillé dans différents services et a terminé responsable du service des affaires générales. Mme Françoise Chevalier, recruee en 1981 à la crèche municipale, a terminé sa carrière à la maison de la Petite Enfance. M. Daniel Lebacheley, entré dans les services de la ville en 1988, était responsable du service voirie. M. Jean-Paul Jarry avait intégré les services techniques (la menuiserie) en 1993. M. Alain Ramon, arrivé en 1990 était adjoint administratif au service sports-loisirs de la ville. Bonne retraite à chacun. ■



Inscrivez vous gratuitement sur le site www.atoutstages.com

ou rejoignez-les sur Facebook et Twitter

Atoutstages

Vous êtes lycéen ou étudiant et vous recherchez un stage dans le cadre de votre cursus scolaire ?

Atoutstages est un site qui recense des offres de stages régionales et nationales, pour tout niveau et tout domaine de formations. Il permet de faciliter la recherche de stagiaires pour l'entreprise et accompagner le jeune dans sa recherche de stage.

Il propose des stages de niveau CAP à Bac+5, des ateliers de création de CV et de lettres de motivation. ■

■ Fêtes-Dieu et souvenirs de ces fêtes religieuses à La Ferté-Macé

Avant de décrire les déroulements des Fêtes-Dieu à La Ferté-Macé, rappelons la signification de cette fête religieuse de l'Église catholique, instituée au XIII^e siècle. Elle est célébrée 60 jours après Pâques, c'est-à-dire le jeudi suivant la Trinité, mais reportée au dimanche suivant ce qui nous donne deux dimanches après la Pentecôte. C'est la fête du Saint-Esprit, elle commémore la présence de Jésus-Christ dans le sacrement de l'Eucharistie.

Elle se matérialise notamment par des processions, deux dimanches de suite et pendant la semaine entre ces dimanches. Sur le parcours en ville de la procession, des riverains ornent la façade de leur maison de draperies, de guirlandes. Des tapis de pétales de fleurs, parfois de sciure colorée décorent le sol. Les processions sont entrecoupées de stations aux reposoirs, autels provisoires où est exposé le Saint-Sacrement. La réalisation des reposoirs demande imagination et somme de travail compte-tenu de leur taille. Plusieurs patrons fertois mettent gracieusement du personnel un jour ou deux à disposition pour la réalisation de ces structures. Les hommes sont chargés du gros œuvre et les femmes de préparer la décoration ce qui les mobilise un bon mois. Le nombre de reposoirs varie légèrement. Il est fréquemment de 8 comme en 1900 ou de 9 comme l'année suivante. Le sculpteur fertois, Marcel Pierre (1897-1969) qui réalisa entre autre de nombreuses statues religieuses pour les églises de la région, est sollicité pour concevoir les décors et participer à leur réalisation. Leurs emplacements évoluent dans le temps, 13 lieux ont été identifiés. Les reposoirs représentent des scènes ou des lieux religieux : la grotte de Lourdes, un calvaire sur la lande bretonne et une grotte, un tabernacle à triple colonnade, les ruines d'un vieux monastère, un maître-autel, la chapelle Saint Antoine, le Golgotha... À noter que des processions se déroulent également à Bagnoles-de-l'Orne, un quartier fertois. Il y a cent ans, en 1913 Bagnoles est érigé en commune. En 1908, Amand Macé, le curé de la paroisse indique que la première procession de cette Fête-Dieu se déroule sur les boulevards de Bagnoles où sont installés trois reposoirs. Elle est suivie par 50 enfants de chœur, 10 prêtres, 700 fidèles.

Le premier dimanche de la Fête-Dieu, le départ de la pro-



Macé, rue d'Hautvieu, rue Pierre Neveu, Place du Marché. « Il est d'usage qu'à la dernière station les deux musiques jouent un morceau plus brillant et de plus longue haleine que les autres » précise L'Écho de La Ferté-Macé en 1890. De retour dans l'église et après avoir déposé l'ostensorial les chantres entonnent le Tantum ergo. À La Ferté-Macé, les processions ont pris fin au début des années soixante.

Michel LOUVEL ■

■ Association pour la restauration de l'Église Notre-Dame

Elle s'est créée l'année dernière pour aider la ville de La Ferté-Macé, propriétaire du site à entretenir l'église Notre-Dame. L'association, la ville et la Fondation du Patrimoine forment le trio nécessaire pour drainer l'ensemble des subventions possibles, afin de pouvoir engager une première tranche en 2014.

Un concert du chœur basque OLDARRA a eu lieu le 9 novembre, première manifestation de cette association afin de contribuer à la réalisation des travaux de l'église.

Pour adhérer ou contacter ses membres par e-mail : restauration.eglisefertemace@gmail.com ■

le député Albert Christophe, homme politique local, influent et visionnaire, très actif dans la création de la station de Bagnoles-de-l'Orne.

Compte tenu de ses dimensions imposantes (5m x 3m), la toile fut montée roulée au premier étage de la mairie en 1901, puis clouée sur un châssis, et encadrée sur place avant d'être accrochée au-dessus des portes latérales de l'ancienne salle du conseil (devenue la salle 14).

Depuis ce temps, le tableau a vu défiler nombre de maires et de conseillers municipaux, la salle a été rénovée plusieurs fois, il était temps de s'occuper de lui. La décision était prise depuis quelques années et en 2013, un budget de 2 990 € a pu être dégagé pour sa restauration.

Le restaurateur retenu, M. Étienne Lebrun, Ornais de Neuilly-sur-Eure, a beaucoup travaillé pour le musée des Beaux-arts et de la dentelle d'Alençon. C'est un spécialiste des grands formats. Il a œuvré pendant une semaine, perché sur un échafaudage. Il a d'abord nettoyé et déverné la toile, puis point à point l'a retouchée, puis enfin reverni. Il en a profité pour vérifier le système d'accrochage et faire quelques reprises sur l'or du cadre.

Ce tableau magnifique a retrouvé toute sa beauté. Il est visible dans la salle 14 de la mairie, lors des visites du jeudi, proposées par l'office de tourisme. ■

■ Restauration du tableau « Le Banquet de la pomme »

Ce tableau représente le banquet annuel, au Sénat, de la Société des Pommiers. Cette société réunissait des hommes de lettres, des hommes politiques, des industriels, des artistes... très attachés à leur région Normande et Bretonne, et qui mettaient un point d'honneur à ne boire lors de leurs banquets que du cidre, du poiré, des eaux de vie de pommes et de poires. Le plus célèbre des « Pommiers » était à l'époque le président de la République, Félix Faure, représenté debout au centre de la toile. On y découvre également le préfet Poubelle, Leconte de Lisle, Albert Christophe, Gustave Le meunier de La Raillère... Le peintre lui-même, Edouard Krugg, avec sa longue barbe, s'est représenté à l'extrême droite du tableau, face au public. Ce grand tableau a été offert à la ville de La Ferté-Macé par



■ Journées Européennes du Patrimoine

Cette année, les Journées Européennes du Patrimoine ont donné l'occasion à l'église Notre-Dame de se montrer en musique.

En effet, l'association pour la restauration de l'église avait mis le flash sur l'orgue et le carillon avec projection en direct sur grand écran dans la nef, du jeu des musiciens François Benoist et Claire Davy, interprétant à tour de rôle plusieurs pièces du répertoire.

Les membres de l'association se sont relayés pour retracer une brève histoire de l'église et expliquer les particularités du carillon : « composé de 16 cloches, ce qui en fait un instrument exceptionnel, le bourdon énorme, 3 917 kg d'airain dans la tour St-Matthieu et les 15 autres cloches dans la tour St-Denis » puis expliquer les particularités de l'orgue, instrument également particulier avec ses 3 claviers et pédaliers et ses 33 registres.

Un public nombreux a répondu présent à cette première manifestation de l'association qui œuvre pour récolter des fonds pour soutenir la municipalité dans la restauration de Notre-Dame. Le musée du jouet, ouvert gratuitement ce dernier week-end de la saison, a lui aussi attiré environ 300 personnes qui ont laissé sur le livre d'or, des messages souvent touchant, de souvenirs doux et lointains réveillés à la vue de tel ou tel jouet. ■

■ Inauguration du « Pas Sage Jean-Pierre BRISSET »

Samedi 12 octobre, s'est déroulée l'inauguration d'une impasse entre le collège Jacques Brel et le lycée des Andaines. Cette rue a été nommée « **Pas Sage Jean-Pierre Brisset** », écrivain fertois atypique, célèbre pour ses jeux de mots et ses calembours. Il a habité à La Ferté-Macé, rue Saint-Denis, puis rue aux Cordiers et a été inhumé au cimetière de la ville. Sa tombe est aujourd'hui disparue.

Il y a 100 ans, en 1913, Jean-Pierre Brisset était élu « Prince des Penseurs ». En avril dernier, au Musée Rodin à Paris, la Maison des écrivains et de la Littérature a remis ses œuvres à l'honneur.

Pour cet événement, Marie-Liesse Guénerie, responsable de la bibliothèque et toute son équipe avaient organisé cette manifestation réunissant une soixantaine de personnes. Des personnalités venant de Paris, du Québec nous ont lu des textes, son arrière petit neveu a parlé de son ancêtre afin de rendre hommage à ce fou littéraire. Des petits drapeaux avec des motifs de grenouille, chère à l'écrivain, flottaient sur l'assistance car celui-ci avait démontré que l'homme descendait de la grenouille.

Marc Décimo, universitaire, a rassemblé à La Ferté-Macé, il y a 30 ans les œuvres originales de Jean-Pierre Brisset. Un fonds littéraire est consultable à la bibliothèque de la ville. ■



■ L'homme de fer

Jean-Claude FRESNAIS, artiste amateur, a exposé pour la première fois au Centre Culturel du grand Turc en 2002. Pour ce bricoleur de génie, l'imagination n'a pas de limite. Il aime la ferraille et le fer le lui rend bien.

Dans les mains du sculpteur, le fer, matière inerte et lourde se transforme, se déforme et devient son complice.

« Je transforme les vieux outils que les copains m'apportent, plutôt que de les jeter à la déchetterie, puis je travaille chez moi dans mon atelier ». ■

La Commune a acquis des sculptures, de chevaux qui saluent les automobilistes sur le rond-point situé au bas de Maure. ■

INFO AUX ASSOCIATIONS

Pensez à communiquer vos coordonnées :

Pour tout changement intervenant au sein de votre association, en vue d'une actualisation sur le guide pratique et le site internet, n'hésitez pas à prendre contact avec le Service Développement Économique.

Tél. : 02 33 14 00 44 – dec@lafertemace.fr

Vous pouvez désormais nous transmettre le calendrier de votre association (sorties, rencontres, compétitions...) nous relayerons l'information sur le site internet de la Ville. dec@lafertemace.fr

COMITÉS DE JUMELAGE ÉCHANGES FAMILIAUX 2014

La Ferté-Macé/Ludlow

Déplacement à Ludlow :

du JEUDI 1^{ER} MAI 2014 AU DIMANCHE 4 MAI 2014

CONTACT : M. Yvon Jestin – 02 33 37 17 92.

La Ferté-Macé/Neustadt am Rbge

Déplacement à Neustadt :

du JEUDI 29 MAI AU DIMANCHE 1^{ER} JUIN 2014.

CONTACT : M. Loïc Vavasseur – 09 50 44 33 61.

Depuis 1980 avec Neustadt et 1983 avec Ludlow, de nombreux Fertois se sont rendus dans nos villes partenaires. L'amitié réciproque et la diversité des échanges : scolaires, sportifs, pompiers et familiaux..., démontrent la nécessité de les poursuivre et même de les amplifier. ■

CAMPAGNE NATIONALE DE L'ÉCLAIRAGE NOCTURNE DES BÂTIMENTS NON RÉSIDENTIELS

Depuis le 1^{er} juillet 2013, une campagne nationale a été lancée par le ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie, qui invite à éteindre les bureaux, commerces et bâtiments de 1 h à 7 h du matin.

Concrètement, la nouvelle mesure, est :

- simple : il suffit d'éteindre en sortant ou de programmer l'extinction automatiquement.
- immédiatement effective : elle s'applique dès le 1^{er} juillet.
- efficace : cela représente une économie d'environ 200 millions d'euros et évite le rejet de 250 000 tonnes de CO₂ chaque année.
- obligatoire : des contrôles seront effectués par les maires et les préfets. Chaque infraction expose l'exploitant à une amende de 750 euros.

En pratique :

- les vitrines des magasins de commerce ou d'exposition doivent être éteintes entre 1 h et 7 h du matin, ou une heure après la fermeture lorsque l'activité se poursuit après 1 h.
 - les éclairages intérieurs des locaux professionnels doivent être éteints une heure après la fin de l'occupation des locaux.
 - les façades des bâtiments doivent seulement être éclairées à compter du coucher du soleil et au plus tard jusqu'à 1 h du matin.
- Certaines dérogations sont prévues, notamment pendant les périodes de fêtes et lors d'événements exceptionnels à caractère local définis par arrêté préfectoral.

Concrètement dans ma ville, cela change quoi ?

Les lotissements communaux, le boulevard d'Andaine, le boulevard Hamonic, la rue Martin Luther King, les parkings du lycée et du collège, les hameaux sont éteints à partir de 23 h 30 et allumés le matin à 6 h 00. ■



ERRATUM – GUIDE PRATIQUE N° 5

Quelques erreurs se sont insérées dans le guide pratique n° 5 :

ENFANCE – JEUNESSE – ÉDUCATION

- Baby-sitting (page 46).

* Changement de numéro de téléphone du service petite enfance : 02 33 37 76 59.

SANTÉ SOCIAL

- Professionnels de santé (page 54).

* Mesdames JEAN, NARDI et DROT, orthophonistes, seront présentes au sein du pôle de santé. Tél. : 09 66 44 79 31.

* Erreur de numéro de téléphone :

Mme NOEL Brigitte : 02 33 37 82 24 ou 06 03 42 01 85.

- Les aides au CCAS (page 59).

* Le service de transports pour personnes âgées du jeudi matin n'existe plus.

CULTURE – LOISIRS

- Les associations (page 71).

* La gymnastique pour retraités est indépendante de l'Amicale Fertoise.

* Erreur du numéro de téléphone de l'Université Inter-Âges : 02 33 37 21 43.

* Contact de l'Age d'Or du Pays Fertois : Vice-Président Monsieur Robert POTTIER 02 33 37 30 81.

BON À SAVOIR

- Plan de la ville (page 81).

* Lire rue Almire Viel (D3). ■

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Pour pouvoir voter en 2014, les citoyens français et de l'Union européenne doivent être inscrits sur les listes électorales.

La date limite d'inscription est fixée au 31 décembre 2013.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans qui ont été recensés auprès de leur mairie en vue de la journée défense et citoyenneté.

CONDITIONS :

- être âgé d'au moins 18 ans la veille du premier tour de scrutin,
- être de nationalité française (les citoyens européens résidant en France peuvent s'inscrire sur les listes complémentaires mais seulement pour participer aux élections municipales et/ou européennes),
- jouir de ses droits civils et politiques.

À savoir : à 18 ans, si les formalités de recensement ont été accomplies, l'inscription est automatique. Vérifier en mairie votre inscription sur les listes. IMPORTANT car l'INSEE nous fait une proposition d'inscription d'office qui doit être validée par la commission administrative.

PIÈCES À FOURNIR :

- Une pièce d'identité récente : passeport ou carte nationale d'identité.
- Un justificatif de domicile : facture de téléphone fixe, d'électricité, de gaz, quittance de loyer.

Pour s'inscrire, se rendre en mairie au service population – citoyenneté – urbanisme aux heures d'ouverture au public.

Pour tous renseignements : 02 33 14 00 40.

Si vous déménagez durant l'année à l'intérieur du territoire communal, n'oubliez pas de vous présenter au service population avec un justificatif de domicile. Le changement d'adresse n'est pas systématique, vous devez en faire la demande.

ELECTIONS À VENIR :

- Conseillers municipaux et conseillers communautaires les 23 et 30 mars 2014.
- Conseillers européens le 25 mai 2014. ■

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT À L'OFFICE DE TOURISME

Un grand Merci à M. Roger Gallier qui a assuré la présidence de l'Office de Tourisme de 2005 à 2013. M. Thierry Pottier le remplace et les Élus lui souhaitent la bienvenue. ■

OUVERTURES DES CENTRES DE LOISIRS PENDANT LES VACANCES DE NOËL

Les centres de loisirs maternel et élémentaire seront ouverts durant les vacances de Noël les 23 et 24 décembre 2013 ainsi que les 2 et 3 janvier 2014 de 7h30 à 18h30. ■

FONCTIONNEMENT DU MULTI-ACCUEIL

Fermeture du 24 décembre au soir au jeudi 2 janvier 2014. ■

RECENSEMENT

Tous les jeunes Français de naissance doivent se faire recenser entre le jour de leurs 16 ans et le dernier jour du 3^e mois qui suit celui de l'anniversaire, les filles comme les garçons, doivent spontanément se faire recenser auprès de la mairie, au service population – citoyenneté – urbanisme, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille.

Les jeunes devenus Français entre 16 et 25 ans doivent se faire recenser dans le mois qui suit la date d'acquisition de la nationalité française.

À la suite du recensement, la mairie délivre une attestation de recensement. Cette attestation est notamment nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics (dont le permis de conduire) avant l'âge de 25 ans. ■

SITE INTERNET DE LA VILLE

Internet : lafertemace.fr

Facebook : facebook.com/LaFerteMace

Twitter : twitter.com/LaFerteMace61 ■

STATIONNEMENT (RAPPEL)

Il semble nécessaire de préciser les règles en matière de stationnement urbain.

1/Sauf indication contraire, le stationnement est de type alterné par quinzaine.

2/Du 1^{er} du mois à 0 heure au 15 du mois (chiffres impairs), on stationne du côté numéroté impair.

3/Du 16 (chiffre pair) à 0 heure, à la fin du mois, on stationne du côté numéroté pair.

Sauf cas particulier clairement indiqué au sol, on ne doit jamais emprunter tout ou partie du trottoir pour stationner.

La chaussée est dédiée aux véhicules à moteur et aux deux roues, alors que les trottoirs sont réservés aux piétons, au passage des enfants en poussette et à toutes personnes à mobilité réduite ainsi qu'à celles se déplaçant en fauteuil roulant. Ne transgessons pas ces règles élémentaires du bien vivre ensemble. ■

LA COLLECTE DES DÉCHETS

Ordures ménagères : La collecte est effectuée deux fois par semaine. Les jours sont fixés selon votre lieu d'habitation :

• Ville : mardi et vendredi matin.

• Une exception pour la rue Martin Luther King ainsi que les immeubles situés au quartier Jacques Prévert : lundi et jeudi matin.

• Zone campagne : lundi et jeudi matin.

Collecte des sacs de tri : La collecte du tri sélectif s'effectue le mercredi matin. Seuls les sacs fournis, à titre gratuit, par le SIRTOM Flers/Condé seront collectés. Ils sont à demander au Service Population-Citoyenneté-Urbanisme en Mairie ou aux Services Techniques rue Pierre Neveu.

Sont concernés par le tri sélectif : papiers, cartons, bouteilles en plastique, emballages métalliques, briques alimentaires.

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter le site internet de la ville : www.lafertemace.fr

Il est rappelé que les sacs doivent être déposés la veille du jour de collecte.

Vous pouvez également déposer vos déchets directement au sein des colonnes de tri disponibles en ville : Place Neustadt-Rue Pasteur – Centre Leclerc – rue de l'Oisivière (près d'Intermarché) – rue des Fauvettes (ancienne Gare) – rue des Blanchisseurs.

DÉCHETTERIE : située ZI Beauregard

Ouverte lundi de 13 h 30 à 18 h.

Les mardi, mercredi, vendredi et samedi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h.

(fermée le jeudi). ■

TRIBUNE DE L'OPPOSITION

Au lendemain de l'élection en 2008, nous avions déclaré que notre attitude serait ouverte et constructive. Alors que le terme du mandat approche, nous estimons avoir été fidèles à cet engagement.

Certes nous n'avons pas voté les budgets, parce que nous n'appartenons pas à la majorité et que nous ne pouvions être d'accord sur tout ; mais nous avons toujours été soucieux de contribuer à un dialogue détendu et fructueux afin que l'action municipale soit uniquement vouée à l'intérêt communal. Nous n'avons pas pratiqué

l'entrave et la critique systématique (à la différence de ce que l'on avait connu auparavant). Si nous avons déploré des choix hasardeux, des retards, des effets d'annonce et des rodomontades, cela pesait peu face aux enjeux du conflit intercommunal. Cela a marqué les années du mandat. Compte tenu de l'intérêt supérieur de notre ville, nous nous sommes résignés à la seule issue : la rupture et la création d'une nouvelle intercommunalité. Les dernières péripéties liées aux conséquences de la sortie et l'inacceptable position des communes voisines sur la

question des frais scolaires (sur le montant des sommes qui restent dues à La Ferté-Macé) nous portent à considérer que c'était le seul choix valide.

Même si certains de nos électeurs ne se sont pas reconnus dans cette bonne volonté, j'assume pleinement la position adoptée. Je m'honore, en refusant les postures pueriles et stériles, d'avoir contribué à la sérénité et à la bonne foi dans la vie municipale. La Ferté-Macé avait besoin de cela.

Pierre DEVALLOIS,
groupe « PROXIMITÉ ET ACTION
POUR LA FERTÉ-MACÉ » ■

EN NOVEMBRE

■ Mercredi 27

Ciné-filou-goûter : « *La sorcière dans les airs* » à 15 h 30 au cinéma.

■ Jeudi 28

- **Projection du film** : « *L'origine de la pomme* » à 20 h 30 au cinéma.
- suivi d'un échange** avec la réalisatrice. Manifestation organisée par « Les Bobines du Parc » Parc Normandie-Maine.
- **Bébés lecteurs** : 15 h 30 à La Maison de la Petite Enfance Charlie Chaplin. Ces rencontres sont proposées par le Service Petite Enfance et la Bibliothèque Municipale aux enfants de 0 à 4 ans accompagnés par Papa, Maman, Papy, Mamie, Tonton, Tata, Assistante Maternelle...

■ Samedi 30

Inauguration du Centre Ville Nouveau à 11 h 30

« Gagnez la vitrine »



EN DÉCEMBRE

■ Mardi 3

Théâtre musical : « *Ma vie est une histoire vraie* » à 20 h 30, salle du Lycée des Andaines.

■ Vendredi 6 et Samedi 7

Téléthon.

■ Dimanche 8

« *La chanson française à travers le siècle* ». **Duo Manuela et Stéphane Chevalier** avec la participation des élèves de Manuela, à 17 h, salle Gérard Philipe.

■ Mercredi 11

Démonstration de Feu d'artifice à 18 h à la Base de Loisirs : ouvert à tous.

■ Du 8 au 24

Opération de Noël chez les commerçants.

■ Mardi 17

Ciné seniors : « *Eyjafjallajökull* » comédie d'Alexandre Coffre avec Valérie Bonneton, Dany Boon..., à 14 h au cinéma.

■ Mercredi 18

• **Marché de Noël** dans les rues du centre-ville.



• **Ciné-filou-goûter** : « *Les petits canards de papier* » à 15 h 30 au cinéma.

■ Du 18 décembre au 7 janvier 2014

Opération de Noël au cinéma.

■ Jeudi 19

Bébés lecteurs à 15 h 30 à La Maison de la Petite Enfance Charlie Chaplin.

EN JANVIER 2014

■ Mardi 14

Spectacle : « *Jack l'éventreur de Robert Desnos* » à 20 h 30, salle Gérard Philipe.

■ Jeudi 16

À 18 h 30, salle des Mariages, **Présentation des vœux aux habitants**, vous êtes tous cordialement invités...

■ Jeudi 23

Bébés lecteurs à 15 h 30 à La Maison de la Petite Enfance Charlie Chaplin.

■ Mercredi 29

Ciné-club enfants : « *Le Roi et l'Oiseau* » à 14 h au cinéma.

EN FÉVRIER

■ Vendredi 21

Cirque « *Coulisses* » à 20 h 30, salle Guy Rossolini.



■ Jeudi 27

Bébés lecteurs à 15 h 30 à La Maison de la Petite Enfance Charlie Chaplin.

EN MARS

■ Mardi 04

Ciné-club enfants : « *Les aventures fantastiques* » à 14 h, au cinéma.

■ Samedi 15

Course de Printemps du *Jogging d'Andaine* à la Base de Loisirs.



EN AVRIL

■ Mardi 1^{er}

Printemps de la chanson : « *Albin de la Simone* » à 20 h 30, salle Guy Rossolini.

■ Jeudi 3

Bébés lecteurs à 15 h 30 à La Maison de la Petite Enfance Charlie Chaplin.

■ Mardi 29

- **Ciné-club enfants** : « *Linnéa dans le jardin de Monet* » à 14 h au cinéma.
- **Les andaine'ries** à 20 h 30, salle Gérard Philipe.

■ En avril :

Festival du film d'animation.

Quelques dates supplémentaires

EN MAI

■ Dimanche 4

Exposition Régionale de Bouledogue anglais à la salle Guy Rossolini.

■ Jeudi 22

Bébés lecteurs à 15 h 30 à La Maison de la Petite Enfance Charlie Chaplin.

■ Vendredi 23

Concert : « *Elisa Vellia* » à 20 h 30 en l'Église Notre-Dame.

EN JUIN

■ Samedi 7 et dimanche 8

Les Triathlons du lac.

■ Du 10 au 22

Fête foraine à la Base de Loisirs.

■ Jeudi 19

Bébés lecteurs à 15 h 30 à La Maison de la Petite Enfance Charlie Chaplin.

MANIFESTATIONS SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

retour en images

■ Du jeudi 9 au samedi 11 mai



40^e exposition internationale du Meccano. 96 exposants et plus de 1 000 visiteurs ont pu apprécier les nombreuses pièces réalisées. C'était le 1^{er} rassemblement dans l'Ouest de la France. ■

■ Samedi 25 mai



En présence de Monsieur Moreau, Préfet de l'Orne et du Conseiller Général José Collado, le Maire remettait aux jeunes Fertois de 18 ans leur première carte d'électeur. ■

■ Dimanche 26 mai



4th journée nature. Près de 150 personnes ont participé à cette journée : des joggeurs, marcheurs et adeptes de la marche nordique, cyclotouristes, vététistes, cavaliers et attelage. ■

■ Dimanches 2 et 9 juin



Finale du Challenge interne poneys à La Peleras et concours hippique CSO officiel amateur et clubs. ■

■ Jeudi 13 juin

La municipalité avait invité les nouveaux habitants, soit quarante-huit familles qui représentent environ une centaine de personnes. ■



■ Samedi 29 juin



Viking Beach Soccer, à la base de loisirs, par un temps ensoleillé. Un tournoi jeunes (moins de 16 ans) et un tournoi adultes étaient organisés. ■

■ Dimanche 30 juin



Fête des écoles publiques sous un beau soleil. Le thème retenu cette année était le moyen-âge. ■

■ Vendredi 13 septembre



Présentation de la saison culturelle. ■

■ Samedi 21 septembre



Journée Sport-Santé à la Base de Loisirs. ■

■ Samedi 12 octobre



Inauguration de la voie « Pas Sage BRISSET ». ■

■ Dimanche 13 octobre



Cyclo-cross, catégorie cadets, organisé par le Vélo-Club fertois. ■

■ Vendredi 17 octobre



Repas des anciens organisé par la ville. Il a réuni les plus de 70 ans résidant sur la commune. ■

■ Samedi 19 octobre



Le Chant des cigales : rock festif avec les groupes « Les Mouf-Mouf, Hygiaphone, et Blinstar ». ■

■ Du 18 au 20 octobre



Enduro-pêche 48 h au bénéfice du Téléthon à la Base de Loisirs organisé par Carp'eau 61. 13 équipes, soit 27 participants étaient présents. Les poissons sont péchés et remis à l'eau. ■

■ Du 19 au 21 octobre

39^e édition des journées mycologiques. Une exposition gratuite a eu lieu le weekend à La Chapelle-d'Andaine, salle Roland Fléchard. ■

